

REEMPLIR 1 FICHE D'INSCRIPTION PAR PERSONNE pour rentrer en formation ou pour devenir ou être aide moniteur vous devez posséder la licence FFVoile Club de l'année en cours, la cotisation NPB et le certificat médical apte à la pratique de la voile en compétition.

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE PERMANENTE :

.....

Tél. : **N° DE LICENCE FFVOILE CLUB :**

Mobile parents :

Mobile stagiaire :

Personne à contacter en cas d'urgence, nom et tél :

.....

Adresse e-mail parents :

Adresse e-mail stagiaire :

1^{er} FORMATION : Choix du STAGE N° 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7.

2^{ème} FORMATION : Choix du STAGE N° 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7.

CHOIX DU BATEAU: Catamaran - Dériveur double - Dériveur solitaire - Windsurf

1^{er} PERIODE DU STAGE : / / 20..... **AU** / / 20.....

2^{ème} PERIODE DU STAGE : / / 20..... **AU** / / 20.....

- 1) Participation au stage un chèque de€uros à l'ordre de Nautisme en Pays Blanc
- 2) Licence FFV un chèque de €uros (Licence Adulte 55 € ou Licence Jeune moins de 18 ans 28 € pour 2017) à l'ordre de NPB + *certificat médical apte à la pratique de la voile en compétition et l'encadrement.*
 - Non j'ai déjà une licence FFV de l'année (faire photocopie)
- 3) Cotisation NPB un chèque de(10€uros) à l'ordre de Nautisme en Pays Blanc
 - Non suis déjà adhérent au club de NPB cette année

Merci d'établir 3 chèques + le certificat médical

Cette fiche d'inscription est à retourner à Nautisme en Pays Blanc complétée et joindre les règlements précités pour faire office d'inscription à :

NPB Maison de la Mer 1 rue fort baron B.P. 20
 44420 PIRIAC SUR MER
 Tél. : 02.40.23.53.84
 - nautismeenpaysblanc@gmail.fr
www.npb.asso.fr

DEVENIR AIDE MONITEUR OU ETRE AIDE MONITEUR

CONTRAT MORAL

STAGE N° 1 OU 2 (devenir ou être aide moniteur)

Une autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire. (pièce jointe)
Une pièce justificative d'une assurance responsabilité civile est obligatoire.

· Article 1

Le lieu de son expérience sera soit la base nautique de Quimiac, Piriac ou de La Turballe.

La durée de l'expérience pédagogique « aide moniteur » est de minimum 15 jours et de 8 jours pour « le futur aide moniteur ».

Le futur ou l'aide moniteur devront donner au RTQ un planning des heures de présences de la semaine de stage avec signatures des parents. Sans ce document le stage sera annulé.

· Article 2

L'emploi du temps d'une journée de l'aide moniteur sera :

-une demi-journée avec un moniteur du début à la fin de la séance stage ou point plage (matin ou après-midi)

-une demi-journée de navigation encadrée sur différents supports matin ou après midi

L'emploi du temps d'une journée du futur aide moniteur sera :

-une demi-journée avec un moniteur ou le RTQ du début à la fin de la séance (matin ou après-midi)

· Article 3

S'ils ne possèdent pas ou qu'à contraire le permis mer, le futur ou l'aide moniteur ne pourront pas utiliser des bateaux de surveillances (moteurs hors-bord de 9.9 cv) sauf accompagnés à bord d'un moniteur de voile.

Un aide moniteur peut avoir des responsabilités données par le RTQ de base ou par son moniteur mais en aucun cas une responsabilité par rapport aux stagiaires au niveau pédagogique ou au niveau sécurité. L'aide moniteur pourra participer à l'activité voile qu'en présence du RTQ ou du moniteur de voile.

Un futur aide moniteur ne peut pas avoir des responsabilités données par le RTQ ou par son moniteur fédéral et en aucun cas une responsabilité par rapport au stagiaires ou au niveau sécurité. Le futur aide moniteur pourra participer à l'activité voile qu'en présence du RTQ ou du moniteur de voile.

· Article 4

Le futur aide moniteur et l'aide moniteur devront être présents aux heures des moniteurs et seront sous la responsabilité du RTQ ou de son moniteur voile (tuteur).

En aucun cas le futur ou l'aide moniteur ne devront rester seuls sur la base ou sur l'eau ils devront être accompagnés par un moniteur (tuteur) ou le RTQ.

Le RTQ ou le moniteur de voile ne sont responsables du futur ou de l'aide moniteur hors des heures de Stages.

· Article 5

Le futur aide moniteur ou l'aide moniteur s'engage à respecter le règlement intérieur de NPB.

Les futurs et aides moniteurs devront garder une tenue vestimentaire correcte (pas pied nus et pas torse nus).

Le port de la brassière est obligatoire sur l'eau. (sans brassière le stage sera annulé)

Fait à :

Le.....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Des représentants légaux pour les mineurs

STAGE N° 3-4 Niveau de navigation

POUR LA FORMATION STAGE DE NIVEAU 4 OU 5 : pièces à fournir dans le dossier

- Licence FFV en cours (photocopie) + certificat médical apte à la pratique de la voile en compétition et l'encadrement.

- Cotisation club

- Autorisation parentale (ci-présente)

- Livret de certification des niveaux et expériences

STAGE N° 5 certification niveau navigation**TEST CERTIFICATION DE NIVEAU 4 OU 5: pièces à fournir dans le dossier**

- Licence FFV en cours (photocopie) + certificat médical apte à la pratique de la voile en compétition et l'encadrement.
- Cotisation club
- Autorisation parentale (ci-présente)
- livret de certification des niveaux et expériences

STAGE N° 6 ET/OU 7 formation CQP AMV moniteur de voile**POUR LA FORMATION CQP AMV Voile UCC : 1-2-3-4-5-6 (Stage N° 6 et 7) : pièces à fournir dans le dossier en photocopie et en PDF à l'adresse nautismeenpaysblanc@gmail.com**

Les pièces constituant les prés requis d'entrée en formation (article 5 du règlement du CQP) sont:

- **L'attestation de capacité à naviguer** de façon performante et responsable (niveau technique 5 FF Voile) délivrée par un évaluateur technique habilité de la FF Voile, pour au moins un support nautique à voile.
- **Le permis de conduire d'un bateau de plaisance** à moteur ou titre de navigation admis en équivalence ou reconnu de niveau supérieur.
- **L'attestation de formation aux premiers secours** de type PSC1 ou AFPS ou PSMER ou équivalents valides, ou certification admise en équivalence ou reconnue supérieure à ce niveau.
- **L'attestation de capacité à nager 100 mètres** avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long délivrée par une personne titulaire d'une certification professionnelle ad hoc et de son Numéro.
- **Le certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition et l'encadrement de moins de 12 mois au jour de l'inscription (date d'ouverture du livret de formation et de certification).
- **L'attestation d'assurance** couvrant leur responsabilité civile et personnelle pour toute la durée de la formation (**l'assurance proposée avec la licence de la FFVoile dispense de cette attestation à jour de cette année**).
- **La Fiche d'inscription** ci-présente
- **L'autorisation parentale** ci-présente
- **L'attestation UCC1** si vous l'avez déjà passé
- **le livret de formation CQP AMV** et si vous l'avez me le donner aussi le 1^{er} jour du stage sinon je vous donnerai un livret vierge)
- M'apporter votre **convention de stage** ci-joint en pièce jointe du mail (ne pas noter les dates de formations merci nous verrons cela ensemble)
- **A ne pas scanner** m'apporter **un chèque** du montant du stage à l'ordre de NPB
- **A ne pas scanner** m'apporter **un chèque** de 27 € pour le jury de la ligue à l'ordre Ligue de voile des pays de la Loire.

Note et observations si besoin :

ASSURANCE L'association a souscrit une assurance garantissant ses membres en responsabilité civile dans le cadre de ses activités. En supplément, NPB vous propose des garanties complémentaires ; la notice d'information des contrats « mutuelles du mans assurances et mutuelle des sportifs » est disponible sur simple demande. Je reconnais avoir été informé de mon intérêt à souscrire des garanties complémentaires (capitales invalidité et décès plus important ...) ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.

- J'ai décidé de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires
- Je refuse de souscrire à l'une des garanties complémentaires

AUTORISATIONS DE SORTIES : AUTORISE NAUTISME EN PAYS BLANC A LAISSER MON ENFANT STAGIAIRE

A VENIR SEUL A L'ECOLE DE VOILE OUI NON

A QUITTER SEUL L'ECOLE DE VOILE EN VELO OU A PIEDS OUI NON

JE DEGAGE DE TOUTE RESPONSABILITE NAUTISME EN PAYS BLANC EN CE QUI CONCERNE TOUT EVENTUEL INCIDENT OU ACCIDENT SURVENU AVANT ET APRES L'HEURE DU STAGE

Droit image : J'accepte que NPB se réserve la possibilité d'utiliser mon image afin de compléter sa photothèque si besoin : OUI NON

Fait à : Le :
.....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"
des représentants légaux pour les mineurs

Je soussigné(e) : _____ autorise le responsable de N.P.B. à faire pratiquer sur moi, lui, elle (1) tous les soins médicaux et toutes les interventions chirurgicales reconnues nécessaires au cours du stage et m'engage à en assurer le règlement.

Je m'assure de la prise en charge de l'enfant par le responsable en début de cours et à le récupérer à la fin du cours. Je dégage N.P.B. de la responsabilité de l'enfant ci-nommé en dehors des heures normales du stage.

Natation

Père, Mère, Grand parent, Tuteur (1) de _____ l'autorise à participer aux activités de N.P.B. (formation CQP ou aide moniteur ou Niveau 5) et certifie sur l'honneur qu'il / elle (1) atteste de sa capacité à savoir nager 25 mètres et à s'immerger.

Je déclare également avoir connaissance des capacités requises à la pratique des activités de la voile et avoir signalé les problèmes spécifiques (épilepsie, asthme, diabète, allergies, autres...).

Pour les Majeurs

Atteste de sa capacité à savoir nager 25 mètres et à s'immerger et ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique des sports nautiques (ci-joint mon certificat médical)

"Je déclare avoir pris connaissance des capacités requises pour réaliser l'activité, du contenu de formation choisi, des conditions générales de vente et du règlement intérieur de l'établissement consultable à l'accueil de NPB au tableau d'affichage

Fait à : Le

Signature (*) précédée de la mention "lu et approuvé"(*) des représentants légaux pour les mineurs